

Communiqué de presse

Département de Loire-Atlantique

Hôtel du Département

3, quai Ceineray – CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1

loire-atlantique.fr

Loire
Atlantique

Contacts presse :

- service.presse@loire-atlantique.fr - 02 40 99 11 13
- Anaïs Hubert - 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice - 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet - 02 40 99 17 45

Nantes, le 20 février 2020

Le Département soutient financièrement les structures de l'insertion et de la solidarité

Un coup de pouce pour aider les structures de l'insertion et de la solidarité

Pour la première année, le Département va engager 300 000€ en investissement pour aider les associations et structures de l'insertion sociale et/ou professionnelle agissant auprès de public en difficultés. Cette aide financière permettra de les accompagner dans leur projet notamment de réhabilitation de locaux, travaux, aménagement, agrandissement...

Quels sont les projets et structures éligibles ?

Les projets doivent être développés sur le territoire de la Loire-Atlantique, en priorité **pour un public en insertion sociale et/ou professionnelle**, dont les allocataires du RSA, mais pas exclusivement et s'inscrire dans les actions portées par la stratégie départementale d'insertion.

Les actions doivent avoir pour objectif de **favoriser la réalisation de parcours d'insertion sociale ou socio-professionnelle**, de **l'accès aux droits, au retour à l'emploi** dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, telles que :

- Amélioration des locaux.
- Achats de matériels informatiques.
- Achats de divers matériels permettant de faciliter le déroulement des activités des structures.
- Achats de véhicules.
- Investissement permettant d'améliorer la performance énergétique des activités.

Pour l'insertion par l'activité économique, les projets peuvent être :

- Investissements liés à la manutention, pour par exemple diminuer la pénibilité au travail.
- Permettre le développement des supports d'activités de la structure dans une perspective de diversification des parcours, de développement durable, d'adaptation aux publics accueillis...

- ➔ Outil de travail pour développer de nouvelles compétences pour les salariés en insertion et donc leur employabilité.

Les associations de la solidarité et de l'inclusion dont le siège, ou une antenne, est implanté en Loire-Atlantique et qui accompagnent des projets réalisés en Loire-Atlantique, sont éligibles à cet appel à projets. Ces projets doivent concourir au soutien des parcours et de l'accompagnement des personnes en insertion sociale et/ou professionnelle.

Plus d'information et dossier de candidature à télécharger sur :

www.loire-atlantique.fr/aap-investissement.fr

Les chiffres clés de l'insertion en Loire-Atlantique :

198 M€ budget alloué à la politique d'insertion (dont 172,5M€ pour le versement de l'allocation de RSA)

Fournir un accueil et un accompagnement social de proximité de qualité :

- ➔ 360 professionnels de l'action sociale accueillent les ménages rencontrant des difficultés au sein des Espaces départementaux des solidarités

Garantir l'accès au RSA :

- ➔ Environ 28 900 allocataires du revenu de solidarité active RSA (moins de 5% de la population de Loire-Atlantique)
- ➔ 18 espaces RSA gérés par le Département et la CAF répartis sur le territoire

Favoriser le retour à l'emploi durable :

- ➔ 5 000 allocataires du RSA accompagnés par les 9 unités emploi du Département dans la réalisation de leur projet professionnel
- ➔ 70 structures de l'insertion soutenues
- ➔ 1600 parcours financés pour un montant de 7,8 M€